

INVITATION A LA FORMATION

« MAITRISER LES PROCÉDES DE CRISTALLISATION ET DE CONSERVATION DE VOS MIELS POUR EN PREVENIR LES DEFAUTS »

L'ADA Pays de la Loire vous invite à participer à la journée de formation « **Maitriser les procédés de cristallisation et de conservation de vos miels pour en prévenir les défauts** ».

Mercredi 18 et jeudi 19 novembre 2026

De 9h à 18h

Salle du vieux Lathan, place de la Mairie 49160 Longué-Jumelles

OBJECTIFS :

- **Maitriser les procédés de cristallisation et de conservation de vos miels pour en prévenir les défauts**

AU PROGRAMME :

- Comprendre le processus de cristallisation ainsi que les différents facteurs qui influent sur sa vitesse et sa qualité : en déduire les meilleures pratiques apicoles pour des cristallisations spontanées réussies.
- Comprendre et maîtriser les critères de qualité du miel : HMF, activité enzymatique, teneur en humidité, etc...
- Reconnaître les principaux défauts des miels (marbrures, écume, séparation de phase, fermentation, ...), et en comprendre leurs raisons.
- Découvrir la pratique de l'ensemencement, ou cristallisation dirigée, de façon pratique et adaptée.
- Comprendre les principaux facteurs de vieillissement du miel, et l'impact des pratiques apicoles (Définition, température de stockage, etc...) sur sa qualité.

Formateur : Bruno Camus, apiculteur professionnel dans la Drôme et formateur.

Public ciblé : Apiculteurs professionnels des Pays de la Loire ou porteurs de projets des Pays de la Loire.

Prérequis : Aucun prérequis spécifique n'est nécessaire

Durée de la formation : 14h sur deux jours

Méthodes de formation : Présentation, échanges entre participants.

Méthodes d'évaluation : Questionnaire de satisfaction à remplir en fin de séance.

Accessibilité aux personnes handicapées : Aménagement possible sur demande auprès d'Adrian Chartin.

Modalités d'inscriptions : Via un questionnaire en ligne, à remplir avant le 11 novembre :

- <https://forms.gle/HVaqYS7bB1aDuLNz9>

MODALITES PRATIQUES :

Aspects financiers : Formation partiellement prise en charge par VIVEA pour les personnes éligibles (un supplément de 60€ par journée de formation sera demandé), pas de frais supplémentaires pour les adhérents directs à l'ADA Pays de la Loire, qu'ils soient apiculteurs professionnels ou porteurs de projets. Les participants non adhérents à l'ADA devront s'acquitter de 120€ par journée de formation s'ils ne sont pas éligibles VIVEA.

Repas du midi : Restaurant ou pique-nique partagé. Modalités transmises après l'inscription.

Nuitée : Possibilité de dormir sur place entre les deux journées de formation. Merci de nous le signaler lors de l'inscription si vous êtes intéressés.

A prévoir : Stylo et papier pour la prise de notes, quelques-uns de vos miels, de préférence ceux ayant des problèmes, votre réfractomètre.

Attestation : Délivrance d'une attestation de formation à la fin du cycle de formation.

Contact : Adrian Chartin - 07 76 36 65 50